



décès du chaton 5 jours après son arrivée

Par **freedom2000**, le **20/07/2021** à **14:08**

Bonjour, j'ai adopté un chaton British Shorthair de 2 mois et demi qui m'a été livré le 10 juillet au soir au prix de 1400 + 220e de frais de transport (350km de mon domicile). Le chaton avait des griffes très acérées et le contour des yeux très sale, et miaulait sans arrêt pendant tout son séjour.

Le mardi 13 juillet dans l'après-midi, il avait commencé à avoir un comportement bizarre, et le matin du 14 juillet, je l'ai amené aux urgences ! Fièvre de 40, ganglions enflés du côté gauche et présence des puces !!!! facture salée de 529e ...

Le lendemain, le 15 juillet, à notre réveil, le chaton rampait comme un lézard, on l'a amené chez le même véto à 9H30 où il est mort sur place !!! Il était manifestement déjà malade en arrivant chez nous. Que faire contre cet éleveur xxxxxx qui manifestement néglige ses animaux pour seulement faire du bénéfice ??

J'ai passé la journée du 15 juillet à appeler des cliniques qui pratiquent l'autopsie après l'avoir amené en vain à l'école des vétérinaires de Maison Alfort, où les étudiants sont désormais en vacances. Que pouvez vous faire pour m'aider ?
Bien cordialement

Par **Visiteur**, le **20/07/2021** à **15:31**

Bonjour

Je vous invite à lire de dossier ...

<https://www.quechoisir.org/action-locale-ufc-que-choisir-le-petit-chat-est-mort-n12875/>

Par **nihilscio**, le **20/07/2021** à **19:56**

Bonjour,

J'avais apporté une première réponse qui a curieusement disparu.

En ce qui concerne les doutes sur le sérieux de l'éleveur, je suggérais de prendre contact avec une association de défense des animaux.